Le beau, le bien
Etude conceptuelle

Pour exposer certains aspects conceptuels du rapport entre le beau et le bien (compris plutôt comme bien *moral*), prenons comme fil directeur (en négligeant du coup les développements grecs de Platon ou de Plotin les plus connus) le chapitre 59 du livre I de la ***Critique de la faculté de juger*** de Kant (*« De la beauté comme symbole de la moralité »*).

> « Le beau est le symbole du bien moral ; et c'est aussi seulement à ce point de vue (d'une relation qui est naturelle à tout un chacun et que chacun exige des autres comme un devoir) qu'il plaît avec la prétention à l'approbation de tous les autres, et par là l'esprit est en même temps conscient de son ennoblissement et de son élévation au-dessus de la simple réceptivité à un plaisir par des impressions sensibles, et apprécie la valeur des autres par une maxime semblable de sa faculté de juger. […]
> Nous allons indiquer quelques éléments de cette analogie, sans pour autant négliger les différences.
> 1) Le beau plaît *immédiatement* (mais seulement dans l'intuition réfléchissante et non pas, comme la moralité, dans le concept). 2) Il plaît *indépendamment de tout intérêt* (certes, le bien moral est nécessairement lié avec un intérêt, non pas avec un intérêt précédant le jugement sur la satisfaction, mais avec un intérêt résultant du jugement). 3) La *liberté* de l'imagination (donc de la sensibilité de notre faculté) est représentée dans l'appréciation de la beauté comme accordée avec la légalité de l'entendement (dans le jugement moral, la liberté de la volonté est pensée comme accord de cette dernière avec elle-même selon les lois universelles de la raison). 4) Le principe subjectif de l'appréciation du beau vaut *universellement*, c'est-à-dire pour chacun, mais n'est pas représenté comme connaissable par un concept universel (le principe objectif de la moralité est également dit universel, c'est-à-dire valable pour tous les sujets en même temps que pour toutes les actions du sujet, et par là on le dit connaissable par un concept universel). »

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021

Culture Générale
Le beau, le bien

Le beau est l'objet d'une satisfaction immédiate, purifiée, que chacun croit légitime et nécessaire de partager. Quand nous réfléchissons sur cette attitude, elle présente une analogie avec la conduite exigée par la moralité. **On peut donc dire que « le beau est le symbole du bien moral ».**

Le beau serait comme une présentation indirecte du bien avec lequel il partage certains traits structurels sans se confondre avec lui. La différence entre le beau et le bien n'est pas annulée et ne peut pas l'être. Cela dit, l'appréciation esthétique nous montre que nous sommes capables de nous élever au-dessus de la simple réceptivité, que nous pouvons éprouver une satisfaction fondée sur autre chose que sur l'agréable. Aussi, « le goût regarde vers l'intelligible ». Dans l'appréciation esthétique, le jugement n'est pas astreint à l'expérience sensible mais se donne à lui-même une loi qui est la forme de la vraie liberté, de même que la faculté de désirer, en se détachant du mobile sensible, découvre la liberté en se soumettant à la loi morale. C'est en cela que Kant peut écrire : « le beau nous prépare à aimer quelque chose de façon désintéressé, même la nature ».

Ce n'est pas tout. **Le beau peut être aussi une sorte de sensibilisation au bien**. Expliquons. Kant, au début de la ***Critique de la faculté de juger*** souligne qu'à l'issue des deux premières critiques un abîme incommensurable entre le domaine de la nature et celui de la liberté, entre la nature et l'esprit, s'est ouvert. Cet abîme peut prendre la forme d'un déchirement. En tant que nous nous référons au mécanisme de la nature dont nous faisons partie, nous ne pouvons pas comprendre comment la liberté est possible, comment nous pourrions être au commencement d'une série, notre propre détermination. Mais, d'autre part, il existe une loi qui nous enjoint d'être libre, c'est-à-dire d'agir non pas en être sensible, conditionné par l'extériorité, mais en être raisonnable. Il semble donc que nous participions de deux mondes différents.

Pourtant, si la bonne volonté n'est pas simple vœu, mais l'appel à tous les moyens dont nous pouvons disposer, si l'impératif moral enveloppe la nécessité pour nous, et donc la possibilité d'inscrire dans la réalité ce à quoi il nous enjoint, si la moralité n'est pas une chimère (si le bien a un sens !), il faut que du devoir à l'être la conséquence soit bonne. Et cela suppose que la réalité se prête d'une manière ou d'une autre à l'influence de la raison.

C'est là qu'une articulation entre le beau et le bien est fondamentale. Si la ***Critique de la raison pure*** nous apprend qu'il n'y a aucun rapport connu ou déterminé entre le mécanisme et la liberté ; et si la ***Critique de la raison pratique*** nous

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

apprend, elle, qu'il *doit* y en avoir un, la ***Critique de la faculté de juger*** s'emploie à légitimer cette exigence : **il est raisonnable d'espérer un accord entre l'être et le devoir-être**, un passage de la nature à la liberté. **Et c'est en quelque façon le beau qui ouvre la voie en ce qu'il nous donne à penser que la nature a un autre ordre que celui que nous connaissons.**

Considérons en effet cette tulipe. Elle est belle. Cela signifie en premier lieu que sa représentation est immédiatement accompagnée d'un plaisir dû à l'animation harmonieuse de mon imagination et de mon entendement. En second lieu, quand je considère l'objet existant qui est l'occasion de cette appréciation désintéressée, je m'étonne qu'une production de la nature, par définition indifférente, puisse s'accorder avec le libre jeu de mes facultés, puisse se répercuter dans une représentation et me semble avoir été agencée délibérément. En accueillant librement l'objet naturel, je perçois du même coup une finalité, un « comme si » intentionnel. La forme de cette tulipe-ci ne se comprend pas uniquement par l'agencement mécanique des parties, même si aucune connaissance d'une fin n'est délivrée par là. Comme on le disait, cette considération nous conduit à élargir la notion de la nature. Ici, en effet, elle nous apparaît comme art, comme effet d'une production délibérée. La nature ne semble pas se comprendre seulement en termes de nécessité aveugle. Sous l'ordre mécanique dénué de toute signification transparaît un autre ordre. Je ne suis pas, du coup, tout à fait conditionné par le sensible. Il y a *peut-être* quelque chose dans la nature qui s'accorde avec ma liberté ; elle n'est peut-être pas dépourvue de sens.

Autrement dit, la rencontre gratuite du beau, d'un bel objet naturel, serait le signe (qu'on ne doit pas transformer en preuve) que le système total de la nature s'harmonise spontanément avec les facultés qui constituent un sujet. La beauté naturelle nous fait pressentir une justification entière du monde et de notre être. En cela, si l'on modifie quelque peu la célèbre formule, elle est comme une promesse du bien.

J.-B. Brenet, agrégé de philosophie,
ancien élève de l'ENS,
maître de conférences à l'Université de Nanterre

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Fichier généré pour Visiteur (), le 31/05/2021